Un chapitre haut en saveurs et en mémoire

GASTRONOMIE

Tradition et intronisations autour du Petite Pâté de Pézenas.

La Très Noble et Très Gourmande Confrérie des Petits Pâtés a défilé.

Fidèle à la tradition, la Confrérie a une nouvelle fois dédié la journée de l'Ascension à la célébration de son chapitre annuel. Les douze membres (comme les apôtres) de la Très Noble et Très Gourmande Confrérie des Petits Pâtés de Pézenas, sous la direction du Grand Maître, ont déambulé dans les rues de la ville. Le défilé, accompagné en musique par Les Fadas, parti du Musée de Vulliod-Saint-Germain, s'est terminé au Théâtre, où huit nouvelles intronisations ont été célébrées.

Ces intronisations exclusivement piscénoises ont mis à l'honneur des personnalités dont l'implication dans la vie de la ville n'est plus à démontrer, à charge pour ces nouveaux impétrants de représenter la ville de Pézenas et de promouvoir le Petit Pâté de Pézenas. Plus de 130 convives se sont retrouvés autour d'un repas convivial dans la cour d'honneur de la mairie, animé par le groupe La Rue-Tatouille : des musiques de rue, des chansons languedociennes, des airs à danser, des refrains à fredonner.

Les Amis de Pézenas savourent *« cette obstination très locale et sociale de partager, avec le plus grand nombre, le savoir de quelques-uns »*.

La Confrérie a été créée en octobre 1991 par Les Amis de Pézenas, pour défendre et promouvoir ce produit hérité de l'Histoire de Pézenas. En effet, cette tradition tout à fait singulière (les recettes salées/sucrées n'existent pas dans la cuisine languedocienne) remonte à la retraite qu'un important Lord anglais fit en 1768 dans le Comté de Pézenas, qui appartenait encore aux Conti. Déguster un petit pâté, c'est croquer dans une histoire pluriséculaire et cosmopolite : celle d'une petite ville du Grand Siècle et qui l'était encore quelque cent vingt ans après le séjour de Molière, quand le cuisinier indien du sujet de Sa Majesté britannique y importa la consommation de sa création.

La Confrérie a toujours voulu satisfaire un devoir de mémoire allant bien au-delà du service commercial, festif et folklorique de son objet. Dès l'origine, elle a apporté beaucoup de soin à définir son protocole, ses insignes et ses actions. Elle a également œuvré à la protection juridique de la marque Petit Pâté de Pézenas.

▶ Correspondante Midi Libre : 06 52 72 23 49.